PIANOS
JUNIUS HART.
ORGUES
1001-1003 RUE CANAL.
1er janv 1 an—mar jeu dim

Mondanités.

M. et Mme Percy Lynch qui ont passé l'été à Raleigh, N. C. sont maintenant à Natural Bridge, Vie. Leur retour à la Nouvelle-Orléans aura lieu dans les premiers jours d'octobre.

Mlle Corinne Young est arrivée de Chicago, lundi.

Le Dr et Mme Ernest Lewis sont de retour de la Caroline du Nord où ils ont séjourné une partie de l'été.

Mlle Régina Godberry est arrivée la semaine dernière de Ocean Springs.

M. et Mme Warren Easton arriveront du Canada, où ils sont depuis près de deux mois, le 1er octobre.

Mme J. Infante et Mlle Inès Infante sont actuellement à New York, d'où elles reviendront prochainement.

Mme T. L. Bayne et sa famille reviendront, en octobre, de Russellville, Tenn., où ils ont passé l'été.

Mlle Anna Minor qui était partie pour le Canada a aussi passé quelque temps à New York, avec sa tante, Mlle Kate Minor.

Mme A. D. Henriques et Mlle Rita Henriques sont de retour de Finncastle, Vie.

M. Garland Wolfe est parti pour New York ces jours derniers.

Le Dr King qui vient d'arriver d'Europe passe quelque temps à Claiborne Cottage, Covington.

C'est avec grand plaisir que les amis du lieutenant Joseph M. Fornaris ont appris son arrivée à la Nouvelle Orléans où il est venu passer quelques jours avec sa famille.

M. et Mme Robert Beltran, qui ont été pendant quelques jours les hôtes de M. et Mme R. Beltran, à Ocean Springs, sont revenus la semaine dernière.

Mlle Lewise Simpson était récemment en visite chez Mlle Genoa Solari, à Waveland.

M. et Mme S Chanfrau et Mme Vve Louis Mailhes ont lancé des cartes d'invitation pour le mariage de Mlle Louise Chanfrau et de M. Romain Mailhes, que l'on célébrera à la Cathédrale St Louis, le mercredi, 5 octobre, à 5 heures de l'après-midi. La réception qui suivra, 536 rue Madison, commencera à 6 heures et demie.

BLANCHE.

Si vous tenez à ce que les prescriptions de votre médecin soient remplies avec soin, envoyez les à la pharmacie Villeré, 1223-1225 rue Royale. Téléphone 1286.

FAITS DIVERS.

Température du 17 septembre 1898.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin....	78	25
Midi.....	86	30
3 P. M.....	84	29
6 P. M.....	82	28

Un cas de fièvre jaune signalé au Bureau de Santé.

Le Dr Edmond Souchon, Président du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, hier soir, a proclamé la quarantaine contre la Nouvelle Orléans. Un cas de fièvre jaune ayant été signalé hier, au Bureau de Santé.

Le patient est un fils du docteur T. Seilles Kennedy, et demeure avenue St Charles 1742. Le docteur Kennedy est très bien connu à la Nouvelle Orléans, ayant été choisi comme expert pendant l'épidémie l'année dernière.

Le bruit courait, hier soir, que le jeune homme avait succombé, mais notre reporter tient de source certaine, qu'il est au contraire hors de danger immédiat.

Grièvement blessé.

Un accident dont les suites seront probablement fatales, vu l'âge avancé de la victime, s'est produit hier matin, vers dix heures, à l'intersection des rues Magasins et Calliope.

Mme Hatsie Biggar âgée de 60 ans, venait de quitter sa demeure, rue Magasin 1042, et traversait la chaussée lorsqu'elle a été renversée et grièvement blessée à la tempe gauche, par une charrette que conduisait Richard Brown, couleur. La malheureuse femme était encore privée de ses sens quand elle a été transportée à l'hôpital.

Brown a été promptement arrêté.

S'est déclarée folle.

Une jeune femme bien mise entra dans le bureau du coroner, hier matin, et y rencontrant le député coroner, M. L. Finney, lui dit : Je viens me constituer prisonnière, car je suis aliénée et, à moins d'empêchement, je crains de commettre quelqu'acte désespéré.

Quel fut l'étonnement du Dr Finney! Il fit asseoir la jeune aliénée, causa avec elle. Celle-ci expliqua qu'elle était mariée, avait quitté son mari et demeurait à Lakeland, Lue. Son nom est Mme J. D. Adair. Elle réside chez une amie, Mme Geo. Parker, 1317 rue des Magasins.

Elle a parlé de façon fort raisonnable en apparence, ajoutant qu'il y a quelques nuits, s'étant emparée d'une hache, elle avait voulu fendre la tête d'un individu, sans expliquer pourquoi elle n'avait pas accompli ce menace. J'ai toute ma raison en ce moment, achève-t-elle, mais par instants je me laisse aller à des violences terribles.

Elle a été envoyée par le coroner au Louisiana Retreat.

Retour du Maire Flower.

On espère vers la fin de la semaine le retour du maire Flower, de ses vacances d'été.

Rencontre.

Hier matin, l'ex-sénateur John St-Paul s'est rendu au bureau de M. Geo. H. Grandjean, sous-ingénieur de la ville, pour lui demander si les paroles que lui attribuaient les journaux à son endroit, prononcées la veille à une assemblée politique du Jackson Club, étaient exactes.

M. Grandjean ayant répondu affirmativement, M. St Paul l'a frappé. M. Grandjean a immédiatement riposté par un coup et bien vite des personnes témoins de l'incident sont intervenues et ont mis fin à la scène de violence.

M. Grandjean est un des ardents adhérents de la faction Johnson dans le sixième ward. Vendredi soir, à la réunion qui a eu lieu à la salle Portugaise, il a accusé M. St Paul qui combattait la faction Brewster en 1896, de s'y être rallié cette année. Le langage de l'orateur était agressif et devait amener cette rencontre.

Société "La France".

La Société de Secours Mutuels "La France" recevra en séance solennelle son président d'honneur, M. Laurent Cochelet, consul général chargé du Consulat de France à la Nouvelle-Orléans.

La séance aura lieu le dimanche 25 septembre 1898 à 6 heures et demie du soir, 1028, rue St-Pierre.

Testament de Mme Wallace

Le testament de Mme Mary Wallace, une dame fort estimée morte il y a quelques jours, en laissant un peu d'aisance vient d'être homologué à la Cour Civile de District. Le voici:

Mon nom est Marie, du comté de Mayo, Ireland, âgée de 65 ans. Je ne fus jamais mariée et n'ai point d'ascendants. Je laisse à mon frère Jean Wallace demeurant à Castiebane comté de Mayo, Ireland, $300 en argent, je donne à Thomas Wallace mon autre frère, même demeure $300 également; à Patrick Wallace mon troisième frère $300. A Thomas Joyce mon neveu, pompier employé sur le Steamer Australia, voyageant entre cette ville et Liverpool, je laisse $200, à John Joyce autre neveu, je laisse $200.

Au Rév. M. Conghlin, pasteur de l'église St-Michel, dans cette ville, pour dire des messes pour le repos de mon âme, $200 A l'asile des orphelins de St-Vincent je laisse $50. A l'asile catholique des garçons de Ste-Marie je laisse $50. Je désire qu'on sépare entre mes trois frères susnommés la balance de mes propriétés mobilières et immobilières; et tout ce que je possède à l'heure de ma mort. Je les constitue mes légataires et héritiers. Je nomme le Rév Coughlin mon exécuteur testamentaire, et le dispense de fournir tout bond ou sécurité.

Corps d'un enfant trouvé.

Geo Bauman, qui demeure à Alger, se rendait à son travail hier matin, vers sept heures. En passant sur la levée, à la hauteur de la rue Gaiennie, il découvrit le corps d'un enfant, nouveau né, sous le quai. Immédiatement il fit part de sa découverte à la police, et le corps fut transporté à la morgue.

Accusé de vols.

Albert J. Scheffistine, âgé de 21 ans, a paru devant le juge Finnegan, accusé de deux larcins. Joseph Bonemo, qui tient un salon de bière coin Gasquet et Franklin, a déclaré avoir été volé durant le mois de juin, à sa résidence, qui est au dessus du magasin, par Scheffistine, de bijoux et autres objets pour environ $100. Joe Lebrano, demeurant aussi Gasquet et Franklin, a déclaré qu'en juillet Scheffestine lui a volé sa redingote valant $6. L'accusé a plaidé non-coupable et a été mis sous caution de $750, pour paraître devant la cour le 21 septembre.

Hôtel de la Monnaie.

Notre représentant a été informé, hier, qu'il y aura prochainement beaucoup d'améliorations à l'Hôtel de la Monnaie.

Un plus grand nombre d'employés seront requis, en y ajoutant un nombre additionnel de femmes; le travail ayant augmenté et le personnel n'étant point suffisant.

Camp à Covington.

Le capitaine A. T. Wimberly, Collecteur de la Douane, partira pour Washington vers le 23 du mois. Il va faire tout en son pouvoir pour obtenir l'établissement d'un camp à Covington. L'agent des passagers du chemin de fer Queen et Crescent, M. George H. Smith, en a conféré avec M. A. T. Wimberly, hier matin. Ces messieurs déclarent l'endroit un des plus sains dans le Sud, et convenant parfaitement à un corps d'armée.

Base-Ball.

Baltimore, 9; Cleveland, 4.
New York, 8; St-Louis, 2.
Chicago, 9; Washington, 0.
Brooklyn, 6; Pittsburg, 1.
Brooklyn, 8; Pittsburg, 8.
Cincinnati, 10; Philadelphie, 9.
Louisville, 4; Boston, 2.

NOUVELLES A LA MAIN.

Vols. — L'avant dernière nuit, un vol considérable s'est commis à la demeure de M. Henry Seron, rue Antoine près Lamel. Le voleur s'est introduit par une porte ouverte et a gagné accès aux appartements de M. Seron en escaladant une fenêtre. Il a pris d'une armoire deux montres en or évaluées $150 et divers bijoux d'une valeur de $50. Sur le boîtier d'une des montres est gravée cette inscription: "To Henry Seron from Louise Willis."

Indisposition — A huit heures, hier matin, Walter Chandler, un conducteur de char de la ligne Claiborne, est tombé sans connaissance, alors qu'il se trouvait sur le char No 53. Il a été blessé à la tête en tombant sur la plateforme. Ses amis l'ont fait transporter chez lui, rue Urquhart, près Mandeville.

Blessure—A huit heures, hier soir, Joseph Maffia, couleur, en passant à l'angle des rues Liberté et Bienville, a été accosté par un nègre inconnu qui lui a donné un coup de couteau au bras droit.

Chute—Hier soir, à neuf heures au quart, Wm Gurly, un ouvrier demeurant rue Thalie 2312, travaillait à l'angle des rues Delord et Constance, lorsqu'il est tombé d'une hauteur de 35 pieds et s'est fracturé la jambe droite. Il a été transporté à l'hôpital.

A l'Hôpital.—Shepherd Randolph couleur, est arrivé à la Nouvelle Orléans, hier soir, par un train du Miss. Valley, R. R., pour se faire soigner à l'hôpital. Il manipulait un revolver dans la paroisse St Jacques, lorsqu'il s'est accidentellement blessé à la jambe gauche.

Blessé. — En traversant la chaussée, hier matin, à l'angle des rues Mississipi et Mithadon, à Carrollton, Joe Wilson, un gamin de couleur, a été renversé et blessé à la jambe gauche par un char électrique en charge de John Griffin. Il a été conduit en sa demeure, rue Broadway coin Wall.

Blessé—Willie Cruse, âgé de 6 ans, domicilié rue St-Pierre, 2401, en s'amusant à l'angle des rues Tonti et St-Pierre, s'est enlevé un doigt avec un couteau.

Blessé—En travaillant, hier matin, vers dix heures, à la raffinerie Henderson, au coin des rues Julie et S. Peters, un nommé Frank Schnell a eu un doigt de la main droite enlevé par une des machines. Il a été pansé à l'hôpital.

Accident— Willie Williams, un gamin de couleur, en jouant avec un revolver, hier matin, à l'angle des rues Salle et Baronne a été blessé à la main gauche par l'arme qui a fait explosion. Il a reçu des soins à l'hôpital.

Incendie—Un feu causé par l'explosion d'un fourneau à gasoline, a éclaté hier après-midi, à la demeure de M. John Hamer, rue Constance 4381. Les dommages ont été insignifiants.

Fracture— Ernest August, couleur, a eu la jambe gauche fracturée, hier matin, alors qu'il travaillait au déchargement de wagons à marchandises, sur la levée, au pied de la rue Eugheim. Il a été transporté en sa demeure, rue N. Liberté, 1222.

SUITE DEPECHES

L'empereur d'Allemagne à Vienne.

Presse Associée.

Vienne, Autriche, 17 septembre—L'empereur François-Joseph, le prince de Hohenlohe, chancelier de l'empire, et le baron Von Buelow, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, ont reçu l'empereur Guillaume à la gare. Les empereurs se sont serrés les mains et se sont embrassés trois fois. Puis ils se sont rendus à la chapelle où l'empereur Guillaume, en son nom et en celui de l'impératrice, a déposé sur le cercueil une couronne de fleurs apportée d'Allemagne.

L'empereur a dîné à l'ambassade après les funérailles, et il est reparti pour Berlin dans la soirée.

L'aspect de la ville était aujourd'hui plus sombre qu'à aucune autre occasion. Presque sans exception toutes les maisons étaient garnies de tentures de deuil, et la population entière semblait s'être rassemblée dans les rues.

Chaque tram a amené des centaines de voyageurs des campagnes. Tous les habitants, même ceux des basses classes, étaient en deuil. Les lampes des rues enveloppées de crêpe étaient allumées. De grandes torches brûlaient dans la chapelle royale, où le cercueil de l'impératrice était installé depuis hier matin. Les portes de la chapelle ont été fermées à midi. Des milliers de personnes ont été ainsi privées de défiler devant le cercueil.

A quatre heures le tintement des cloches a annoncé le départ du cortège funèbre.

La route du Hofburg à la simple église des Capucins où sont inhumés les membres de la famille de Hapsbourg, est si courte qu'une faible partie de la population a pu seule voir le cortège.

Pendant que le cortège se formait l'église se remplissait de princes étrangers venus sans ostentation dans des voitures fermées.

Devant l'église des généraux distingués et des officiers d'état-major étaient alignés.

En tête du cortège marchait un détachement de cavalerie. Un cavalier portant le costume espagnol suivait le cortège, puis venaient des voitures où se trouvaient les serviteurs de la défunte impératrice et un autre détachement de cavalerie.

A la suite des cavaliers venaient trois voitures de la cour attelées de six chevaux caparaçonnés de deuil et escortés de piétons. Dans ces voitures se trouvaient les dignitaires de la cour et les dames de la suite.

De nombreux serviteurs suivaient deux par deux, puis venait le groupe le plus imposant composé de plusieurs compagnies de gardes à pied, d'un escadron des gardes montés et d'un détachement de la milice nationale, tous en uniformes brillants. Ils précédaient l'immense char funèbre. De chaque côté du char marchaient quatre valets de pied et quatre pages portant des cierges allumés, mais l'escorte immédiate était composée de six gentilshommes de haute taille des Archers de la garde, de huit miliciens, de six gardes du corps hongrois et de huit gardes montés. Plusieurs détachements d'infanterie et de cavalerie suivaient le char.

De nombreux prêtres en habits sacerdotaux attendaient à l'église des Augustins le cortège qu'ils ont accompagné jusqu'à l'église des Capucins, où le clergé a précédé le cercueil.

Des chants ont été exécutés par le chœur de la cour.

Pendant les dernières prières le cercueil a été enlevé du catafalque et les membres du clergé portant des torches ont défilé, suivis de l'empereur François-Joseph et des hauts fonctionnaires de l'Etat. Puis le cortège a disparu par un escalier de pierre conduisant aux caveaux.

Après la dernière bénédiction les assistants sont rentrés dans l'église, et le grand chambellan a remis la clef du caveau au capucin chargé de la garde des tombes impériales.

Le nouveau mal qui vient en fumant le thé.

Les médecins de différentes parties du pays rapportent des progrès alarmants dans l'usage de fumer le thé. Cette habitude est contractée par ceux dont les nerfs sont en désordre, qui ne peuvent pas dormir, dont la digestion est imparfaite, dont le foie ne fonctionne pas, qui "brûlent du noir" et perdent leurs forces. Il semble étrange que les personnes atteintes des maux ci nommés, ne se guérissent pas avec le Hostetter Stomach Bitter. C'est un remède qui relève l'appétit, règle les intestins, raffermit les nerfs et produit le sommeil. Ceux qui le prennent valent qu'il guérit la dyspepsie, et qu'à son usage on n'a pas un mauvais goût à la bouche le matin, ni ce sentiment de faiblesse qui suit une journée de travail. Il vaut la peine qu'on le mette à l'épreuve.

EMILE ZOLA.

Le romancier sur le point de se faire prêtre.

Presse Associée.

Londres, 17 septembre—Le "London Life" prétend qu'il est informé du fait que M. Emile Zola est sur le point de se faire prêtre.

Le journal dit que le Pape a donné, il y a six mois, son assentiment à l'ordination du distingué romancier.

La conversion de M. Zola est due, dit-on, au Père Gougon, pasteur d'une petite paroisse, ami intime du romancier.

Départ des commissaires de paix des Etats-Unis.

Presse Associée—

New York, 17 septembre—Les commissaires américains chargés de régler les conditions de la paix définitive avec l'Espagne se sont embarqués aujourd'hui sur le paquebot Campania, de la ligne Cunard. La commission comprend, comme on le sait, le secrétaire d'Etat William R. Day, les sénateurs des Etats-Unis Wm P Frye, Cushman Davis et George Gray, et M. Whitelaw Reid. Chaque commissaire est accompagné de sa femme ou de membres de sa famille. J. B. Moore, secrétaire et conseil de la commission, les accompagne, ainsi que John R. Macado, sous-secrétaire, et sa femme, Frank Branagan, trésorier, et sa femme, Mlle Atkinson et Mlle Mc Naughton, sténographes. Edgar Savoy et Henry Freeman, messagers privés.

Avant le départ du navire le juge Day a dit à un reporter:

Nous avons tenu une conférence avec les membres du cabinet avant de quitter Washington. Nous étions tous présents à l'exception du sénateur Gray. Nous avons tous compris les intentions du gouvernement relativement aux conditions de paix, et il n'y aura pratiquement aucun changement après nos conférences avec les commissaires espagnols.

—Comptez-vous sur des objections nombreuses de la part des commissaires espagnols?

—Je pense que toutes les conditions seront considérées comme raisonnables, et je crois, conséquemment, que les travaux de la commission ne seront pas entravées par des discussions oiseuses.

Le sénateur Frye n'a rien dit au sujet des intentions des commissaires. Comme les commissaires se rendent à Paris avec leurs devoirs parfaitement définis et qu'ils imposeront des conditions irréfragables aux commissaires espagnols, on aurait pu tout aussi bien envoyer des écoliers. Le sénateur a déclaré que personne ne pouvait dire quelles questions soulevées ne pourraient pas être discutées et résolues d'une façon complète par la commission. Il n'avait aucune idée du temps que dureraient les travaux de la commission. Il a ajouté que les diplomates espagnols ne se pressaient généralement pas.

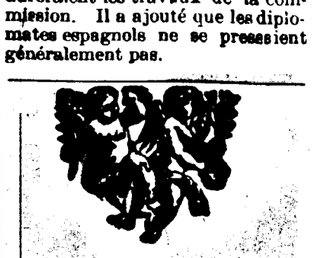

Dépuis de 16.600 f.-Bénéfice 100
Recommandé pour faciliter les Convalescences et Formations difficiles, il procure au sang la force et les Globules rouges qui en font la beauté; il fortifie l'Estomac, excite l'Appétit, combat l'Anémie, les Leucorrhées; abrège les Convalescences, etc.

DECES.

LANAUX—Décédé hier, samedi, 17 septembre 1898, à l'âge de 35 ans et demi, FLORIAN J. LANAUX, fils de G. A. Lanaux et de Valentine Villeré. Les parents, amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 1/2 heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 810 rue Esplanade, près Bourbon.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré mardi le 20 septembre 1898, à l'église St Maurice, à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de veuve MICHEL FLORANE. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

18sept—1f De la part de ses enfants.

JOHN BONNOT.
Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1043.
14 sept—3m

Telephone No 408.
F. Laudumiey & Co.
Limited.

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres
1128 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
25av—6m

Propriétaires et agents, sachez que le Pelican Excavating Co. nettoie les toutes à meilleur marché qu'aucune autre compagnie Bureau 320 Carondelet.
17 oct—1an

PETITES ANNONCES.

DEMANDE—Une ouvrière couturière de Paris demande travail dans famille ou chez elle. 521 Dauphine. 18 sept—1f

A LOUER—Les deux Cafés situés au rez de chaussée du Théâtre de l'Opéra. Pour les conditions s'adresser à G. W. Nott, 620 rue Gravier. 15 sept—1 sem

AGENT à prêter.—$175,000 à prêter sur propriétés en ville. Octave Gomez, 314 rue Carondelet, près Gravier. Heures, 9 à 10 et 2 à 4. 6 fév

A LOUER.

$60—Magasin et résidence double à deux étages en coignure Tchoupitoulas et avenue Napoléon, à la tête du Ferry Aimeville. Localité splendide pour grande épicerie et magasin quelconque.

$12—Cottage seul 5 chambres, encoignure de l'avenue Napoléon et rue Water, bon pour magasin de notions ou de fruits.

$12—Résidence et logement contenant 4 chambres et cuisine (eau) 3me étage encoignure Natchez et allée Arcade touchant le Board of Trade Maison de lunch et marché dans le voisinage immédiat.

$22—Cottage double à un étage, 4 chambres de chaque côté, encoignure des rues Perrier et Lyons, en face du marché Prytania. Bonne localité pour magasin de notions, il n'y en a pas dans les environs.

S'adresser à
JEFFERSON C. WENCK, notaire,
301 et 302, Bâtisse Cora rue Commune entre Carondelet et Baronne.
11 sept—11 14 18

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

SEPTEMBRE 1898.

Liste de publication.

Ader, Jean Marie
Ager, Mathieu Louis
Baleix, Emile
Baer, Armand
Baqué, Bernard
Bonneau, Jean Marie
Broné, Joseph
Cassagne, Henri François
Cassaignart, Guillaume Eugène
Cavé, Evariste
Cazaux, François
Commeville, Jean
Duvaston, François
Filhol, Sernin Vincent
Fourmigué, Henry Joseph
Gavans, Emile Domique
Gensbittell, Marie
Gonzène, Etienne
Grandjean, Charles
Guinlé Guillaume Constantin
Hist, (enfants de Jean)
Junca, Théodore Antoine Catherine
Koch Ferdinand
Labatut, Clothilde (Succession)
Lacaze, Jean Marie
Laffargue, Jean
Laffargue, Jean Marie
Laporte, Jean
Laporte, Nicolas
Lamfé, Jean Pierre Calixte
Larcede, Emile
Lartigue, Jean Baptiste Honoré
Lindecker, Auguste Ferdinand
Lubas, Eugène
Mailles, Pierre
Marchand, Eugène Constant
Molé, Antoine
Neuschwanger, Catherine
Pottier, Georges Louis
Ravel, Jean Baptiste
Rees Mme Veuve
Rondeau, Gaston Auge
Sanhet, Jean Baptiste
Stéphane, René
Vieille, Hyacinte Alexandre Camille
Wangow, Jean Baptiste Simon

Lettres,

Bonneuvre, Philippine Mme; Duval, Granier, A. Pellissier, Jules

Signé: A. LAURENT COCHELET,
Consul Général chargé du Consulat

Tous déserteurs et insoumis des armées de terre et de mer ainsi que les marins déserteurs des bâtiments de commerce sont admis au bénéfice de la loi d'Amnistie du 27 avril 1898.

Pour profiter de cette loi ils auront à se présenter le plus tôt possible au Consulat de France, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens, pour y faire leur soumission.

AMUSEMENTS.

HOPKINS
ST-CHARLES.
CHAS. E. DAVIES..... Gérant
HARRY EARL.....Associé-Gérant
Commençant Samedi matinée, 18 Sept
LE BRUIT DE LA VILLE.
Tout le monde y va!
Un autre Grand Programme de Vaudeville, Tous des Etoiles avec
HENRY E. DIXEY!
(ADONIS)
Le Prince des Comédiens.
(Mr. Dixey ouvrira la matinée Lundi.)
Une autre semaine de
—JOSEPHINE—
SABEL!
Dans son nouveau répertoire de chants.
VALMORE!
AUSSI REINE.
KATHLEEN WARREN.
BABY LEWIS.
Une série de nouvelles vues dans le grand
BIOGRAPHE AMÉRICAIN.
La Compagnie de Stock de Hopkins dans la superbe pièce,
IN MIZZOURA.
Matinée tous les jours, y compris le Dimanche à 1 heure P. M. et à 8 heures du soir.
Représentations spécialement choisies pour les Dames et les Enfants—Venez n'importe quand—Restez aussi longtemps que vous voulez.
Un Théâtre honnêtement annoncé.
Donnant une représentation de $1,50 aux prix suivants:
Parquet.....30c.
Premières.....20c.
Galeries.....10c
Il n'y a pas de places réservées. Prenez le siège qui vous conviendra
Dress Circle.....50c.
Loges, par siège.....75c.
Les derniers seulement sont réservés et peuvent être réservés à l'avance.
18 sept—1f

GRAND OPERA HOUSE.
TOUS LES SOIRS CETTE SEMAINE ET MATINÉE SAMEDI.
La Troupe de Minstrels
—DE—
CLEVELAND.
Geo. Wilson à la Tête de la Troupe.
18 sept—

Ce soir Ce soir
WEST END.
Dernier Concert de la saison par
L'ORCHESTRE DE PAOLETTI
Cake walk monstre, Direction de M. Ed. McCarthy.
Chansons illustrées par M. Lew Sully.
Vitascope—Voyez la Grande Parade Navale à New York.
Après le 18 septembre le West End sera fermé tous les soirs et des chars électriques y feront la route à de courts intervalles.
18 sept—1f

AVIS POLITIQUES.

Quartier Général Club Central Démocratique du Sixième Ward, Nouvelle Orléans, 17 septembre, 1898—Les votants Démocrates du Sixième Ward, paroisse d'Orléans, sont notifiés par le présent que conformément aux lois du Comité Démocratique de Paroisse, une élection primaire sera tenue dans le Sixième Ward le LUNDI, 19 septembre 1898, pour choisir des délégués à la Convention du District des Chemins de Fer qui sera tenue en cette ville le MERCREDI 21 septembre 1898, à midi, ainsi que pour la Convention de Paroisse qui se réunira également en cette ville, la même date, à 7.30 P. M., pour la nomination respective de:

Un Commissaire de District pour les Chemins de Fer.
Un juge de Cour d'Appel, et
Deux juges Criminels de Ville.

Et aussi pour choisir des délégués pour nommer un candidat au Congrès pour le Premier District Congressionnel de la Louisiane, ladite Convention devant se réunir en cette ville le MARDI, 20 septembre 1898, à midi.

J'ai nommé les juges et commissaires d'élection comme suit:

Warren S. Williams, juge; Robert Smith, P. J Patorno John G. Orlof, Albert Smith, commissaires faction Brewster; T. H. Dufour, R. L. Johnson, R. Ponetto, Charles Raval, commissaires faction Wallace Johnson.

Pole No 1132 rue Dauphine, près de l'encoignure Hôpital. Pole ouvert de 6 A. M. à 7 P. M.

Très respectueusement,
C. L. DE FUENTES,
Président du Sixième Ward.
GEO A CHIAPELLA,
18 sept—2f Secrétaire pro tem.

Quartier Général du Premier District Congressionnel, Nouvelle Orléans le 17 septembre 1898—Conformément aux résolutions adoptées, une élection primaire sera tenue dans la paroisse d'Orléans, LUNDI, le 19 septembre 1898 dans le but d'élire des délégués à une convention à l'effet d'élire un membre au Congrès du Premier District. La convention se réunira dans la salle à l'encoignure des rues Dauphine et Champs-Elysées, à midi MARDI le 20 septembre 1898
JOHN FITZPATRICK, Président,
H R DUCASTAING,
19 sept—1 f Agissant comme Secrétaire.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Epiceries, Vins et Liqueurs, Meubles de Maison, "Cooking Stoves", un Wagon, etc.

James H. Maloney vs. William H Erslew et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 55,964.—En vertu d'un ordre de vente daté du 16 septembre 1898, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 28 septembre 1898, à 10:30 heures A. M, de la propriété ci-après décrite à savoir:

A mon entrepôt sur la rue Ste-Anne, entre les rues Chartres et Royale, un lot d'épiceries assorties, vins liqueurs, tabac, verrerie, faïence, etc.

Aussi, un lot de meubles de maison, etc., le tout d'après inventaire enregistré.

Aussi, un wagon à quatre roues et une machine à moudre le café et une machine à gaz, et aussi douze nouveaux "Cooking Stoves."

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Sheriff civil de la Paroisse d'Orléans.
Robert J. Maloney, avocat pour le plaignant.
17 sept—17 18 23 28

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards

ANNONCE JUDICIAIRE
Mercredi, 19 octobre 1898.
Nos 626 et 628, rue des Ursulines. Résidence et Magasins en Briques et Ardoisés à Deux Etages Simple.
Succession de John Giorisich.
PAR LOUIS A RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commerce.—MERCREDI, 19 octobre 1898, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre reçu et signé le 15 septembre 1898 par l'honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, siégeant pour l'Hon. N. H Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en vacances dans l'affaire intitulée succession de John Giorisich, No 56,598 du dossier de ladite Cour, il sera vendu aux enchères publiques:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet (No 49) quarante neuf, borné par les rues Royale, Chartres, Ursulines et St-Philippe, désigné comme lot No 11 sur les rolls d'assessement et mesurant 30 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Ursulines sur 65 pieds 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages et ardoises, ayant quelque sept chambres en tout, cour pavée, citerne, hydrant, hangar et cour dans le fond, à proximité du marché français, des chars électriques, etc., etc.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance s'il y en a à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque avec lien et privilège du vendeur sur ladite propriété. L'acte de vente devant être passé devant John R. Legier notaire en dette ville aux frais et dépens de l'acquéreur, l'acte devant contenir les clauses usuelles de sécurité quant au transfert des polices d'assurance, le paiement des honoraires d'avocats en cas de procès, etc. L'acquéreur devra déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de son enchère comme sécurité pour la vente.
18 Sept—18 25—Oct 2 9 16 17 18 19.

ANNONCE JUDICIAIRE
Mercredi, 19 Octobre
VENTE EN PARTAGE
De propriétés de choix dans les Second et Troisième Districts.
Evariste Bertonnière et als vs Joseph A. Bertonnière et als.
No 55,870 Cour Civile de District
PAR LOUIS A. RICHARD, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, le MERCREDI 19 octobre 1898, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, entre la rue Baronne et l'Allée Varieté, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 2 septembre 1898 et signé le 8 septembre 1898 et en vertu d'un ordre portant la date du 9 septembre 1898 rendu dans l'affaire intitulée Evariste Bertonnière et als vs Joseph H Bertonnière et als, No 55,870 du Dossier de la Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans et pour le compte de toutes les parties intéressées il sera vendu aux enchères publiques:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Pontchartrain, dans la paroisse d'Orléans, dans les faubourgs de la ville de la Nouvelle Orléans, Troisième District de cette ville, désigné par le No 32 Ledit lot mesure (60) soixante pieds de face à la Grande Route avec environ (112) cent douze pieds de profondeur, borné dans le fond par la propriété appartenant à Daniel Clark, sur le côté du Bayou St Jean par le lot No 31, et sur l'autre côté par le lot No 33 laquelle dite propriété est plus familièrement connue et située dans l'îlet borné par la Grande Route St Jean, Lepage, Duprée et Encampement.

Les améliorations consistent en un joli cottage seul, contenant quelque cinq chambres, galeries, cabinet, hangars, citernes etc., la maison est retirée de la rue et une grande partie de la cour est pavée.

2° Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Louis, Nord Bernadotte, anciennement Bernadotte, Conti et Nord St Patrick, anciennement St Patrick, composée des lots Nos Un, deux, trois, quatre, cinq et six et parties des lots Nos 7 et 14, ladite portion de terre mesure (141) cent quarante et-un pieds (5) cinq pouces de face à la rue Nord St Patrick, la même mesure sur la rue Nord Bernadotte par (800) trois cents pieds de face sur la rue St Louis.

Les améliorations consistent en un joli cottage résidence en bois, contenant environ six chambres, galerie, deux citernes, hangar et grands étables, puits, etc. Une splendide truck farm et résidence.

3° Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Faubourg Pontchartrain désignés par les Nos un, deux et trois dans l'îlet borné par la Promenade Florida, anciennement Florida, les rues Encampement, Sauvage et St John. Les dite lots sont contigus les uns aux autres et mesurant comme suit: Lot No un forme l'encoignure des rues St Jean, Sauvage et Promenade Florida et a (30) trente pieds de face sur la dite Promenade Florida et lots Nos deux et trois mesurant chacun trente pieds sur les rues St John et Promenade Carondelet et (150) cent cinquante pieds de profondeur entre les lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un magasin en bois et situé à l'encoignure des rues Sauvage et St John, avec citernes, étables, pompes, etc., et autre bâtisse en bois située et faisant face à la rue Sauvage.

Les propriétés ci-dessus citées seront vendues conformément aux plans exhibés à la Bourse.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en des billets garantis par lien, privilège et hypothèque spéciale, payables à un et deux ans de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité.

Acte de vente par devant J. Henry Fortelle Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

N. B.—Les plans peuvent être vus au No 629 rue Commune, jusqu'au 1er octobre et ensuite à la date de vente Nos 840 et 842 rue Commune.
18 sept—18 25—oct 2 9 16 17 18 19

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de Valeur pour le Revenu.
Dans l'affaire de la Succession de Mme Barbara Doll.
No 56,384—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.
PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur,